

Communiqué de l'Union Départementale CGT 13

« Loi Darmanin » sur l'immigration : non à la division des travailleuses et des travailleurs !

La loi Darmanin a subi un premier revers n'ayant pu être présentée à l'Assemblée nationale par suite d'une motion de rejet majoritaire. Cependant, le gouvernement actionne le levier de la convocation d'une commission mixte paritaire afin de faire adopter sa loi qui a pour but, selon les propos mêmes du ministre de l'Intérieur, de « *rendre la vie impossible pour les migrants* ».

Cette loi est dans la lignée des politiques sécuritaires et répressives du gouvernement, qui favorisent la montée du racisme pour diviser la population et les travailleurs.

En France, le droit des étrangers a été réformé 18 fois entre 1996 et 2021, 29 fois depuis 1980 et 117 fois depuis 1945 !

**Aucun aspect de cette loi n'est bon, ni pour les travailleurs dans leur globalité,
ni pour les étrangers et les « sans-papiers ».**

L'idée que la loi comporterait 2 volets, l'un visant à régulariser les « bons » sans-papiers et l'autre consistant à renforcer tous les moyens de répression et d'expulsion des « mauvais » ne dupe personne.

Sur les « régularisations » à la méthode Darmanin : cela consiste en l'instauration d'un nouveau titre de séjour avec au moins deux aspects aggravant les titres de séjour actuels. Le titre de séjour sera lié à l'emploi dans des secteurs déterminés comme « en tension », et la durée et la validité de ce titre de séjour dépendra d'une décision sur le maintien de la caractérisation « en tension » de ces secteurs. Sur le 2^{ème} aspect, nous assistons à une criminalisation des étrangers avec une systématisation des OQTF (Obligations de Quitter le Territoire Français), des IRTF (Interdictions de Retour sur le Territoire Français), les multiplications des centres de rétention, des assignations à résidence, des inscriptions sur des fichiers et l'extension du domaine de la « double peine ».

Les fomenteurs des guerres, du désastre écologique, du pillage des ressources de pays entiers, du dumping social mondial sont les mêmes que ceux qui refusent l'accueil, l'asile, la régularisation et l'aspiration à la paix des populations. Il est temps de dénoncer les véritables coupables des situations inhumaines et de protéger sur notre sol, les personnes les plus vulnérables et exploitables.

Ce lundi 18 décembre, journée internationale des migrants et date à laquelle la commission mixte paritaire se réunira, l'**Union Départementale des Bouches-du-Rhône appelle les travailleuses et travailleurs à se mobiliser massivement pour :**

- **L'abandon du projet de loi immigration**
- **La régularisation des travailleuses et des travailleurs**

La CGT rappelle que les Français ne sont pas en attente d'une énième réforme sur l'immigration mais d'une augmentation de leur salaire et de leur pension !

**Manifestation lundi 18 décembre
Rendez-vous à 18h à la Porte d'Aix - Marseille**